

## changement de nom sur bail

Par **lagrande6210**, le **20/10/2008** à **22:57**

Monsieur,

Je vis avec mon fils dans un F3 societe HLM.

Mon fils a 27 ans et il est au RMI.

Je suis au RMI moi aussi

Ma question est la suivante:

J'ai rencontré une personne et nous voudrions vivre ensemble dans un autre logement , mon fils pourra t' il garder mon appartement mais en le mettant à son nom sachant qu' il est célibataire sans enfant ou sera t' il contraint de quitter les lieux car dans cet appartement il y a deux chambres.

Cordialement